

Assemblée générale annuelle des membres

Procès-verbal de l'AGA 2024

Date : 16 octobre 2025

Heure : 17 h

Lieu : Chelsea & Co Microbrasserie, 6 chemin Douglas, Chelsea QC J9B 1K4

Il est à noter qu'aucun nom de proposeur ou d'appuyeur n'apparaît au procès-verbal. Cependant, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité

1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente Nicole DesRoches, souhaite la bienvenue à toutes et tous et les remercie d'être présents au 20^e anniversaire de l'ABV des 7. Elle dresse un bref historique. En 2004, suite à la Politique de l'eau du Québec en 2002, 33 bassins prioritaires sont désignés. Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable, le CREDDO et ses partenaires créent l'organisme de bassin versant de la rivière Gatineau, ou le COMGA, choix de Sylvain Boivin, premier directeur. (2004-2007)

En 2009, suite à l'adoption de la Loi sur l'eau 40 sous-bassins versants du fleuve St-Laurent sont créés. Le COMGA devient l'Agence de bassin versant des 7, les 7 rivières sous-bassins de la rivière des Outaouais comprises dans sa zone de gestion : les rivières Gatineau, Blanche Ouest, Quyon, Noire, Coulonge, Dumoine et certaines sections de la rivière des Outaouais. Ce nom est adopté en assemblée générale de 2010. Le directeur du temps Giorgio Vecco (2007-2019) préfère le nom agence de bassin versant à organisme.

Durant ces années, l'ABV des 7 a surtout travaillé sur des projets de myriophylle à épi et de revitalisation des berges avec les diverses associations de lacs et municipalités dont elle a soutenu les diverses actions. La Ville de Gatineau, les MRC et citoyens sont des partenaires importants. La création d'un comité de concertation des acteurs en 2020 a soudé cette implication.

La pandémie et le manque des ressources humaines et financières ont marqué les années subséquentes. Les prochains 20 ans, nous l'espérons, se dérouleront sous le signe de l'importance accordée à une meilleure gestion intégrée de l'eau, car les changements climatiques et les bouleversements qu'ils amènent, nous obligent à adopter de meilleures pratiques.

2 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé de nommer Nicole DesRoches et Arielle Minougou à ces postes

Adopté à l'unanimité

3 VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente constate le quorum et la validité de la convocation

Adopté à l'unanimité

4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SEPTEMBRE 2021

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de septembre 2021.

Adopté à l'unanimité

6 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2023-2024

La présidente présente les états financiers en signalant qu'il y a quelques petites erreurs : par exemple, beaucoup d'éléments sont regroupés sous la rubrique dépenses de bureau. C'est pourquoi zéro paraît à la ligne « assurance ». Les états financiers ayant été reçus tardivement, les corrections n'ont pas été faites à temps. Deux faits à noter : le prêt COVID a été remboursé et la situation financière de l'ABV des 7 ne suscite pas d'inquiétudes.

Il est proposé d'adopter le dépôt des états financiers tels que produits par la Firme Monette Tremblay Fortin Inc. avec les correctifs à venir.

Adopté à l'unanimité

7 PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE 2023-2024

La directrice présente les faits saillants du rapport d'activités en signalant que Marion Duflos et Pascal Samson étaient respectivement directrice générale et coordonnateur de projets, durant une grande partie de l'année. Elle les remercie pour leur travail.

Il est proposé d'adopter le dépôt du rapport d'activités

Adopté à l'unanimité

8 PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION 2024-2025

Arielle Minoungou présente le plan d'action pour l'année à venir.

Il est proposé d'adopter le dépôt du Plan d'action 2024-2025.

Adopté à l'unanimité

9 NOMINATION D'UNE FIRME COMPTABLE POUR L'ANNÉE 2024-2025

La présidente signale que malgré les coquilles aux états financiers, la firme actuelle est la meilleure pour le mandat puisque nous avons reçu de bons services depuis plusieurs années et ce à coût abordable.

Il est proposé par la présidente, Nicole DesRoches, au nom du conseil d'administration, de nommer la firme Monette Tremblay Fortin Inc. à titre de mandataire pour les états financiers 2024-2025.

Adopté à l'unanimité

10 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ÉLECTIONS

Il est proposé de nommer Arielle Minoungou à titre de présidente et Nicolas Gallion à titre de secrétaire d'élections.

11 ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

Les quatre membres du CA actuels désirent renouveler leur mandat et comme aucun membre de l'assemblée ne désire se présenter, Henri Fournier, Jean-Jacques Simard, John McDonnell et Nicole DesRoches sont réélus.

Adopté à l'unanimité

La présidente encourage les membres présents à réfléchir au fait de devenir membres du CA, car 5 ou 7 membres seraient plus fonctionnels.

12 POINTS DIVERS

Les membres de l'assemblée félicitent l'équipe et le CA pour leur bon travail et souhaitent à l'ABV des 7, la meilleure des chances pour l'avenir.

13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Avant de quitter la rencontre, la présidente remercie l'équipe et la directrice, qui est la quatrième en quatre ans, d'avoir repris le mandat, malgré le renouvellement de l'équipe.

Il est proposé de lever l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

14 PRÉSENCES

Daniel Toussaint	André Groulx	Carolane Ropel-Leduc
Claire Desjardins	Gabrielle Fortin	Nicolas Gallion
Yohan St-Onge	Marianne St-Amour	Pascal Samson
Francisco Diaz	Steve Smith	Nicole DesRoches
Anne Assad	Benoit Delage	Anaëlle Varlet
Teresa Martin	Marcel Lalonde	Jordy Yoka Ekenga
Jean-Philippe Harnois	Arielle Minoungou	